



Quel avenir pour Emile ROUX en Gériatrie ? Quel avenir des terrains verts de l'Hôpital ? Quel projet pour Limeil-Brévannes ?

Venez en débattre

Mardi 14 Mai à 20h

collège Korczak, rue Janusz Korczak à Limeil-Brévannes

Les services de GERIATRIE ne doivent pas être des MOUROIRS, Ni un Business de la personne âgée dépendante !!! Pas un lit ne doit être fermé à Emile ROUX !

Depuis des semaines, la Coordination est au côté des personnels et usagers de l'Hôpital Emile Roux menacé non seulement de suppression de 150 lits de Soins de Longue Durée (SLD) mais aussi d'un véritable plan de démantèlement bien avancé de cet hôpital par la direction générale de l'AP-HP (implantation, projet médical, plan de financement...).

Il est temps que l'Agence Régionale de Santé comme la ville de Limeil-Brévannes, expriment leurs positions sur ce projet, qui entraînerait, entre autres, la vente de 50 à

60% de l'emprise foncière actuelle de l'Hôpital. Une mesure qui s'inscrit dans un plan régional car derrière la situation d'Emile Roux, se profile un Plan Gériatrie complet, contraire à l'intérêt général en renvoyant vers des EHPAD publics ou privés, mais sans moyens, et coûteux pour les usagers.

Après avoir soutenu l'opération escargot du 11 avril, puis le piquet-revendicatif du 18, la Coordination organise une soirée/débat qui se tiendra le mardi 14 mai à 20H au collège Korczak, avec

des élu-e-s, syndicalistes, usagers et militants de Limeil-Brévannes.

Une soirée sur l'avenir de l'Hôpital, de la ville mais aussi du devenir des terrains et de la Gériatrie comme des EHPAD en Val-de-Marne...

Elle y fera aussi part de propositions alternatives et de son calendrier d'actions pour s'opposer à ce projet contraire aux intérêts de la population du Val-de-Marne et plus largement en Ile de France.

Dans tous les mouvements initiés par la Coordination, pour la défense de la Chirurgie cardiaque, de la Chirurgie hépatique en passant par les Urgences de Mondor (à nouveau en lutte comme dans toute l'AP-HP), l'expérience nous enseigne que pour être victorieuse, la lutte peut être longue, difficile, mais exige que nous soyons rassemblés ; usagers, personnels avec leurs syndicats, élu-e-s territoriaux et parlementaires.



**Cette fois encore, la coordination va poursuivre et intensifier ses actions !
Elle ne lâchera rien pour un vrai projet pour Emile Roux dans Limeil-Brévannes !**

SLD, EHPAD, SILVER ECONOMY... C'est quoi?

En 2030, il y aura 20 millions de personnes âgées de 60 ans et plus. En 2050, les plus de 85 ans seront 4,8 millions.

C'est un nouveau « marché » juteux qu'il était urgent pour les industriels d'investir en créant une nouvelle filière, la « Silver Economy ».

L'objectif est tout à la fois de réduire le nombre de lits hospitaliers et d'offrir un nouveau pôle de gérontologie marchand à travers les EHPAD et l'aide à domicile.

Or, il n'y a rien de commun entre une Unité de Soins de Longue Durée (USLD), structure d'hébergement médicalisée pour personnes âgées fortement dépendantes et un Etablissement

d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Les USLD, unités de 30 à 35 lits, sont rattachées à un établissement hospitalier et mettent en œuvre des moyens médicaux plus importants. Elles accueillent des personnes âgées de plus de 60 ans ayant perdu leur autonomie et dont l'état nécessite une aide importante

en matière de soins et pour les gestes de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale constante et un accès à un plateau technique minimum.

Ces personnes sont souvent atteintes de troubles comportementaux sévères, cancers évolutifs, pathologies cardiaques ou respiratoires non stabilisées et aussi des patients atteints de la maladie d'Alzheimer. 90% des résidents sont confinés au lit ou au fauteuil contre seulement 50 % en EHPAD et nécessitent une aide totale pour les gestes de la vie quotidienne. La durée moyenne de séjour en USLD est de un an et demi.

L'entrée en USLD intervient le plus souvent à la suite d'une hospitalisation ou d'un séjour en Etablissement de soins de suite et de réadaptation (SSR) sans possibilité de retour à domicile car l'état de la personne âgée ne s'améliore pas et nécessite des soins médicaux continus. Toutes les entrées se font sur dossier médical validé par le médecin de l'établissement hospitalier et par celui de la Caisse d'assurance Maladie (CPAM).

Quel avenir pour Emile Roux ?

Selon l'INSEE, en 2013, le Val-de-Marne comptait près de 94 000 habitants de 75 ans ou plus et ce nombre pourrait presque doubler d'ici 2050 pour atteindre 185 000.

Les besoins en matière de soins sont bien là !

Pour y répondre, il faudrait :

- Rénover l'Hôpital, avec des chambres à 1 ou 2 lits, sans réduire le nombre total de lits
- Créer un centre de santé, utile à toute la population de Limeil-Brévannes.
- Avoir plus de place en Unité Cognitive-Comportementale (UCC)
- Se doter d'un Unité d'Hébergement Renforcé (UHR) avec plus de lits d'Unité de Gériatrie Aigüe (UGA).
- Conserver les lits de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)
- Développer une équipe mobile de soins palliatifs.
- Rouvrir le service d'Hospitalisation à domicile (HAD)
- Développer l'Hôpital de Jour (HDJ)
- Renforcer le plateau technique en l'ouvrant plus sur la ville de Limeil-Brévannes et les communes avoisinantes
- Développer le service de transport, et celui de gériatrie ambulatoire,...

Créer une vraie filière de soins gériatriques qui permettrait de désengorger les urgences.

Brévannais.e.s, représentants d'associations locales, élu.e.s locaux et militants politiques, nous exigeons d'être associés au devenir de l'hôpital Emile Roux.

Nous connaissons désormais, grâce aux personnels syndiqués et à la Coordination de vigilance du GHU, les menaces sérieuses qui pèsent sur les terrains. Une situation que ne peuvent méconnaître les élu.e.s de la majorité municipale comme Madame la Maire en tant que membre de la commission de surveillance du groupe hospitalier.

Il est inadmissible qu'un tel projet d'urbanisme, sur des terrains appartenant à l'APHP, puisse avoir été conçu sans en avoir consulté la population ni même l'en avoir informée !

Une telle situation est incompréhensible quand on sait les difficultés que rencontrent les Brévannais.e.s pour accéder à des soins de proximité, surtout les personnes âgées, notamment dépendantes liées au vieillissement.

Il est encore **plus inadmissible que l'on nous cache une telle vérité, elle nous est due.** Une situation en totale contradiction avec les préconisations de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France d'accroître de 30 à 50 % le nombre de lits de SLD quand le Directeur général de l'AP-HP veut en supprimer 150. De qui se moque-t-on ?

C'est pourquoi, dans l'attente d'un projet établi en toute transparence et en lien avec les besoins de la population, **nous exigeons un moratoire sur les suppressions annoncées et l'établissement d'un « plan de réhabilitation de l'ensemble des bâtiments présents sur le terrain actuel ».** Il doit comprendre une offre de soins diversifiée et de qualité, accessible à l'ensemble de la population brévannaise avec la **création d'un centre de santé public**, regroupant des professionnels de santé (médecins, kinés, dentistes, infirmiers...). Le GHU Mondor pourrait ainsi jouer son rôle de dispensateur de soins de premier recours comme de prévention et d'éducation à la santé.

C'est pour toutes ces raisons que nous invitons la population de notre ville à être présente le 14 mai, à 20h, au Collège Korczak pour débattre ensemble de ces propositions.